

Le chantier démarre...



Perspective de votre cité après sa réhabilitation

L'entreprise

C'est l'entreprise **BATEG** qui réalisera les travaux de réhabilitation de vos bâtiments. Elle a été désignée à l'issue d'un appel d'offres. Le marché a été signé le 25 février dernier, marquant le début de la phase de préparation du chantier.

La phase de préparation du chantier

L'entreprise va d'abord installer ses cantonnements et définir l'organisation globale du chantier avant de démarrer les travaux. Cette période durera environ deux mois.

Les principales étapes de la phase de préparation :

- Définition du **plan d'installation de chantier** (bureau de chantier, cantonnements, zones de stockage des matériaux...),
- Définition du **planning de chantier** (calendrier détaillé d'exécution des travaux),
- Réalisation des **visites préalables** dans les logements (en votre présence),
- Réalisation des **plans d'exécution**,
- Présentation et **validation des produits employés**.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

■ **L'entreprise BATEG** conduit et réalise les travaux. Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.

■ **La Maîtrise d'Œuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire, le cabinet d'architecture **SEPRA**. L'architecte sera accompagné par le bureau d'étude **L'ARCHE** sur les questions techniques.

■ **La Maîtrise d'Ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service « Réhabilitations » de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Office. **Jean Villela**, chargé d'opération, sera votre interlocuteur pendant la réhabilitation.

Contact : Jean Villela, chargé d'opération - Tél. : **01 48 96 99 12**

■ **La Délégation de Dugny** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.

Contact : Point d'accueil au 37, rue Beaufils - Tél. : 01 48 36 61 84





Cité Georges Braque

L'information pendant le chantier

Durant toute la durée du chantier, l'Office veillera à vous communiquer tous les renseignements utiles par la diffusion de documents d'information.

- Un cahier de liaison sera à votre disposition au Point d'accueil (37 rue Beauvils), dans lequel vous pourrez inscrire vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier. Les doléances feront l'objet d'un suivi.
- L'Office affichera des informations dans les halls autant de fois que nécessaire.
- Des réunions d'information en présence de l'entreprise et du Maître d'Œuvre seront organisées.

La prochaine réunion aura lieu en mai, lorsque l'entreprise aura pris possession des lieux et saura répondre aux questions relatives à l'organisation des travaux.

Le programme des travaux

Intervention sur les bâtiments

- Traitement et isolation des façades,
- Réfection des toitures-terrasses,
- Remplacement des fenêtres par des modèles à double-vitrage performants,
- Intervention sur les devantures des locaux d'activités (place Georges Braque).

Intervention en parties communes

- Réfection des halls avec installation de contrôles d'accès,
- Rénovation des cages d'escalier,
- Révision du système anti-incendie,
- Création de locaux pour ordures ménagères adaptés à la collecte sélective.

Intervention dans les logements

- Mise en sécurité électrique,
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC),
- Remplacement des portes palières.



Place Georges Braque